

# I.P. ET MUTUELLES : SE PRÉPARER À L'ENTRÉE EN FISCALITÉ



1 jour

Fiche d'inscription  
sur [www.caritat.fr](http://www.caritat.fr)

Juridique - Fiscal - Social

## À qui s'adresse cette formation ?

Aux dirigeants des institutions de prévoyance et des mutuelles, aux cadres et collaborateurs des directions financières, techniques, comptables, juridiques des institutions de prévoyance et des mutuelles, des sociétés de réassurance, de l'audit et du conseil.

## Pour obtenir quoi ?

Comprendre les principes de détermination du résultat soumis à l'impôt sur les sociétés et des autres taxes auxquelles les organismes seront soumis lors de l'entrée en vigueur (prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2011) de la loi de finances rectificative pour 2006. Se préparer à l'entrée en fiscalité et en connaître les conséquences. Repérer les particularités fiscales des organismes d'assurance.

## Comment ?

Les apports théoriques sont complétés par des exemples tirés de l'expérience réelle de la formatrice et par les échanges et retours d'expérience des participants.

## Quels sont les pré-requis ?

Aucun.

## Qui anime cette formation ?

Christine GONNARD,  
responsable du pôle  
Accompagnement comptable,  
fiscal et réglementaire  
Assurance et Mutuelles  
du groupe TUILLET



## La formation en pratique...

### Quand et où ?

**8 juillet 2010**

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30  
Hôtel Bedford, Paris 8<sup>e</sup>

### Combien ça coûte ?

1 190 € HT + TVA 19,60%, soit 1 423,24 € TTC.  
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

### Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :  
Elysées West Hôtel - 01 47 75 92 90 - [www.ewh.com](http://www.ewh.com).  
Demandez le tarif Caritat.

## Qu'allez-vous apprendre ?



### SITUATION DES I.P. ET DES MUTUELLES AU REGARD DE LA LUCRATIVITÉ

- Rappel des critères d'imposition et évolution apportée par la Loi de finances rectificative pour 2006
- Critères de lucrativité

### LES OPÉRATIONS FISCALISABLES

#### Les contrats d'assurance maladie

- Conditions d'exonération
- Modalités pratiques d'application de l'exonération

#### Les autres opérations

- Imposition des autres opérations d'assurance
- Situation des mutuelles de Livre III

### LES MODALITÉS D'IMPOSITION À L'I.S.

#### Le mécanisme de la réserve de solvabilité

- Principe d'imposition progressive via la dotation d'une réserve de solvabilité
- Conséquences comptables

#### Les provisions techniques

- Règles de déductibilité générales
- Passage en revue des règles fiscales applicables à chaque provision
- Nouvelles règles de déductibilité de la provision pour égalisation

#### Les placements

- Traitement fiscal des provisions pour dépréciation
- Taxation des écarts de valeur liquidative des OPCVM

#### Autres points

- Traitement des opérations de substitution et des dépenses d'action sociale
- Les impôts complémentaires : IFA, taxe sur les bonis de liquidation

### LES MODALITÉS D'ENTRÉE EN FISCALITÉ

#### Le bilan d'entrée

- Problématique et textes de référence
- Valorisation des actifs et traitement des stocks de provisions

#### Les aspects administratifs et comptables

- Présentation de la liasse fiscale
- Modalités de paiement et de comptabilisation de l'impôt

### CONSÉQUENCES SUR LES AUTRES IMPÔTS ET TAXES

- Taxe professionnelle
- TVA et taxe sur les salaires
- Autres impôts et taxes sans changement
- Participation des salariés
- TVTS

## Contact :

01 44 51 04 04

## Qu'en disent les stagiaires ?

« Formation particulièrement riche et intéressante. Document de formation complet et utile. Exposés pratiques qui éclairent bien les points complexes. »

*Hélène B., MACIF MUTUALITÉ*

« Très bien dans tous les domaines. Exposé pratique liasse fiscale très intéressant. »

*Sophie V., VAUBAN HUMANIS*

« Très bonne pédagogie, avec une grande interactivité. »

*Frédéric P., CRÉDIT AGRICOLE*